

Rapport public Parcoursup session 2024

Ecole du second degré professionnelle privée Adonis - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Ecole du second degré professionnelle privée Adonis - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (46883)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Ecole du second degré professionnelle privée Adonis - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (46883)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	8	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les disciplines apportant des compétences pour la formation.	Notes de première et des 2 premiers trimestres de terminale	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail Capacité à l'oral Qualité d'orthographe.	Appréciations sur les bulletins et/ou la fiche avenir.	Complémentaire
Savoir-être	Rigueur Ponctualité Assiduité Autonomie et capacité à s'investir.	Avis du conseil de classe et sur les champs « Autonomie » et « Capacité à s'investir dans le travail » de la fiche avenir.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Lettre de motivation	Lecture de la lettre de motivation rédigée par le candidat avec une attention particulière sur la cohérence du projet et la motivation notamment lorsqu'il s'agit d'un changement de parcours.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Stage Expérience personnel Activités extra scolaires.	Prise en compte des activités sportives, participation à des activités associatives, bénévolat.	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les candidatures ont été évaluées sur la base des critères suivants, définis par la commission d'examen des vœux de l'établissement :

- Résultats bulletins de notes : L'évaluation des résultats scolaires a porté sur les matières pertinentes au regard de la formation demandée.
- Motivation et projet professionnel : Les éléments fournis dans la fiche Avenir et la lettre de motivation des candidats ont été examinés afin de vérifier la cohérence entre le parcours scolaire, les centres d'intérêt du candidat et les objectifs professionnels.
- Capacité d'organisation et autonomie : Les appréciations des enseignants quant à la capacité d'autonomie et à l'organisation du travail ont été considérées comme des indicateurs de réussite potentielle dans l'enseignement supérieur.
- Engagement et activités extrascolaires : L'engagement dans des activités périscolaires, sportives, associatives, ou professionnelles a également été pris en compte, dans la mesure où il reflète des qualités comme l'initiative et la responsabilité.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous encourageons les candidats actuels et futurs à effectuer une préinscription gratuite sur notre site. Vous accéderez ainsi à une plateforme pour y déposer votre CV et une vidéo de présentation d'une minute. Ces éléments seront automatiquement envoyés à nos entreprises partenaires, selon votre profil et votre localisation.

De plus, dès janvier, assistez à nos visioconférences hebdomadaires, chaque mardi de 16h à 17h. Vous y apprendrez à optimiser votre CV, à organiser votre recherche d'emploi, et à réussir vos entretiens. Ces sessions sont disponibles en replay.

Enfin, participez à nos coachings personnalisés à Toulouse, les mercredis de 17h à 18h. Soyez proactif en déposant directement votre CV chez les employeurs pour démontrer votre motivation !

Signature :

marilyne delpuech,

Chef d'établissement de l'établissement Ecole du
second degré professionnelle privée Adonis